

COMMUNIQUE

Inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'œuvre Le Corbusier

Gaël Perdriau se réjouit de la recommandation du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

"Une étape importante est franchie aujourd'hui. Pour la première fois, l'organisation consultative pour l'UNESCO recommande l'inscription de l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial.

C'est le fruit d'un travail collectif et trans-national entamé depuis plus de dix ans. Cette inscription, que soutient avec détermination la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole, serait une nouvelle occasion de faire rayonner notre territoire.

Saint-Etienne Métropole a décidé de mettre toutes les chances de son côté, et parce qu'il est essentiel de disposer d'œuvre en bon état, l'Agglomération a accordé lors du Conseil communautaire du 10 mars 2016 un fonds de concours exceptionnel à la Ville de Firminy d'1M€ pour la réhabilitation du stade Le Corbusier."

La France présentera donc devant le Comité du patrimoine mondial l'inscription l'œuvre architectural de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial lors de sa 40ème session qui se tiendra à Istanbul (Turquie) du 10 au 20 juillet 2016.